

CHAPITRE 15 - MOYENS ET MODES DE FAIRE

ARTICLE 1.15.12 - COULEURS

Techniques traditionnelles

Le choix des couleurs des menuiseries se fera en fonction du type architectural du bâtiment, entendu que la teinte des menuiseries sera toujours plus soutenue (plus forte) que la teinte de l'enduit de façade, et que les portes d'entrée et de grange pourront être plus foncées que la teinte des autres menuiseries, sans être nécessairement de la même couleur.

Pour les maisons de bourg ou maison de maître, les menuiseries des baies seront de ton clair, selon des nuances de gris plus ou moins colorées : gris clair, gris vert pastel, gris bleu pastel, gris brun, gris beige, etc.

Pour les constructions plus anciennes (antérieures au XVIIIe siècle, comme les logis seigneuriaux, etc.) ou les constructions à caractère modeste ou rural (maison de faubourg, ferme, etc.) les menuiseries des baies présenteront des couleurs plus soutenues (brun, rouge-brun, rouge oxyde, cuivre, etc.).

Pour les annexes à l'habitation (garage, atelier, etc.) les teintes seront soutenues ou de ton sombre : gris-bleu foncé, brun, rouge-brun, terre d'ombre, bleu foncé, etc.

Dans tous les cas, le blanc, le blanc cassé et le beige sont proscrits.

Des couleurs différentes de celles énoncées pourront être admises sous réserve de l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France, en fonction de la coloration de la façade et de l'ambiance colorimétrique environnante.

NOTA : le nuancier ci-contre présente une proposition de déclinaison de couleurs en fonction du type architectural. Il n'a aucune valeur réglementaire et le choix des couleurs doit être effectué en fonction des critères énumérés ci-dessus.

Techniques sur le bâti récent

Le choix des couleurs des menuiseries se fera en fonction du type architectural du bâtiment, entendu que la teinte des menuiseries sera toujours plus soutenue (plus forte) que la teinte de l'enduit de façade, et que les portes d'entrée et de grange pourront être plus foncées que la teinte des autres menuiseries, sans être nécessairement de la même couleur. Les menuiseries des baies seront de ton clair, selon des nuances de gris plus ou moins colorées : gris clair, gris vert pastel, gris bleu pastel, gris brun, gris beige, etc.

Dans tous les cas, le blanc, le blanc cassé et le beige sont proscrits et des couleurs différentes de celles énoncées pourront être admises sous réserve de l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France, en fonction de la coloration de la façade et de l'ambiance colorimétrique environnante.

Principe de déclinaison des couleurs par typologie architecturale

Bâti rural (ferme, maison de manouvrier, faubourg rural)



Bâti médiéval et Renaissance (logis seigneuriaux, maisons à pan de bois)



Maison de bourg du XIXe siècle



Maison de maître



Maison individuelle récente



Ferromeries tout type de bâtiment

